



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# **Comité permanent des affaires étrangères et du développement international**

---

FAAE • NUMÉRO 070 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le jeudi 7 mars 2013**

**Président**

**M. Dean Allison**



## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 7 mars 2013

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)):** Bonjour et bienvenue à tous. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons poursuivre notre étude sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique.

Je tiens d'abord à vous dire que la sonnerie va sans doute retentir vers 11 h 20. Je propose que nous entendions les exposés liminaires des témoins. Si le temps nous le permet, nous pourrions également poser quelques questions, pour ensuite lever la séance vers 11 h 30. Si tout se déroule comme prévu, la sonnerie n'aura retenti qu'une dizaine de minutes. Comme ça, nous pourrions au moins nous avancer un peu.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à tous nos témoins. Nous entendrons d'abord la directrice générale de la Direction générale de l'intégration des politiques et de la science du Nord, du ministère des Affaires indiennes et du développement du Nord, Mme Danielle Labonté. Soyez la bienvenue, Danielle.

Suivra le directeur de la Direction des politiques stratégiques et de l'intégration, aussi du ministère des Affaires indiennes, M. John Kozij. Bienvenue parmi nous, monsieur.

De l'Agence canadienne de développement économique du Nord, nous accueillons également le vice-président de la Politique, de la planification, des communications et du Bureau de gestion des projets nordiques, M. Mitch Bloom.

Je n'ai pas l'intention de parler trop longtemps et de vous laisser plutôt le champ libre.

Danielle, voulez-vous commencer et faire votre exposé liminaire en premier?

**Mme Danielle Labonté (directrice générale, Direction générale de l'intégration des politiques et de la science du Nord, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien):** D'accord.

**Le président:** Nous allons donc enchaîner avec les témoignages. Comme je le disais, nous allons tâcher que les membres du comité puissent poser quelques questions avant que nous quittions tous.

Je vous cède donc la parole.

**Mme Danielle Labonté:** Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

Monsieur le président, je tiens à vous remercier de l'occasion que j'ai, ce matin, de prendre la parole devant le comité au sujet du développement du Nord. Pour cela, je vais m'appuyer sur le cadre défini par la Stratégie pour le Nord du Canada. Je vais concentrer mon exposé sur les questions internes du pays et conclure par quelques brèves observations sur le rôle joué par notre ministère auprès du Conseil de l'Arctique.

[Traduction]

Comme vous le savez, la Stratégie pour le Nord est une stratégie pangouvernementale; elle est dirigée par le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien et mise en oeuvre par de nombreux ministères et organismes fédéraux. Je vais citer aujourd'hui des exemples tirés de nombreux ministères.

La Stratégie pour le Nord s'appuie sur quatre piliers qui se renforcent mutuellement, comme le montre la première page du document que j'ai distribué. Ces quatre piliers forment ensemble un cadre exhaustif pour mettre en oeuvre la vision du gouvernement pour le développement du Nord du Canada, au bénéfice des résidents du Nord et de tous les Canadiens.

Les mesures prises dans le cadre du pilier du développement social et économique visent à débloquer le potentiel économique du Nord et à collaborer avec ses résidents pour y bâtir des collectivités dynamiques et saines. Le potentiel des ressources du Nord canadien est immense. Par exemple, le fond de l'océan Arctique renferme approximativement 13 p. 100 des réserves de pétrole et 30 p. 100 des réserves de gaz mondiales non découvertes. Il y a 15 ans, le Canada n'était pas producteur de diamants. Nous sommes maintenant un chef de file international dans ce domaine. Ce fait vous donne une idée de l'importance des possibilités et de la rapidité avec laquelle, si les circonstances s'y prêtent, les atouts peuvent évoluer.

Pour débloquer ces possibilités, le gouvernement a investi dans plusieurs initiatives, dont le programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux, de Ressources naturelles Canada, qui appuie la production de cartes géologiques du Nord canadien pour aider les prospecteurs à trouver des ressources énergétiques et des minéraux.

Le gouvernement s'est également engagé à rationaliser les processus réglementaires et à mettre en place des régimes de réglementation plus efficaces et prévisibles dans le Nord, tout en protégeant la santé de l'environnement et le patrimoine de la région, et en consultant les Autochtones de façon approfondie, le tout afin que les projets de développement des ressources dans le Nord puissent suivre leur cours et être menés à terme.

Le gouvernement s'est engagé à ce que les résidents du Nord profitent de ces possibilités, et la formation axée sur les compétences est primordiale. Plusieurs programmes fédéraux tentent d'apporter des solutions afin d'améliorer la situation. Ressources humaines et Développement des compétences Canada prend notamment part à un ensemble d'initiatives axées sur les compétences requises sur le marché du travail.

•(1105)

[Français]

Dans le cadre du pilier de la souveraineté, la stratégie préconise le renforcement de la présence du Canada dans l'Arctique ainsi que l'amélioration de nos connaissances sur l'Arctique et de la gérance de la région. Par exemple, le nouveau brise-glace polaire et les navires de patrouille dans l'Arctique et en haute mer amélioreront la capacité de surveillance et d'intervention du Canada en cas d'incidents de transport maritime.

Le pilier de l'environnement souligne l'importance de la protection des écosystèmes fragiles de l'Arctique. L'approche du Canada en matière de protection des terres et des ressources en eaux fragiles sur le plan environnemental est exhaustive, grâce à la mise en oeuvre d'initiatives telles que le nettoyage accéléré des sites fédéraux contaminés et la création d'aires protégées.

Au chapitre des retombées sur les collectivités, des programmes ont été lancés, en 2011, pour aider les Canadiens, y compris les résidents du Nord, à s'adapter aux changements climatiques et pour promouvoir l'utilisation des technologies énergétiques propres dans les collectivités autochtones et dans les collectivités du Nord.

[Traduction]

Dans le cadre du pilier de la gouvernance, le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître le contrôle des résidents du Nord sur leur avenir économique et politique. Cet engagement conduit notamment le Canada à procéder à la dévolution, ou au transfert, de la gestion des terres et des ressources du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux.

Le processus de transfert des responsabilités prévoit la tenue de négociations avec les gouvernements territoriaux et les groupes autochtones. Ce processus est mis en oeuvre partout dans le Nord, à un rythme différent dans chaque territoire. La négociation d'un accord définitif sur le transfert des responsabilités dans les Territoires du Nord-Ouest est bien avancée. Une entente de principe sur le transfert de responsabilités a d'ailleurs été signée en 2011, et la conclusion d'un accord définitif est proche.

La présentation de la Stratégie pour le Nord serait incomplète sans reconnaître le rôle fondamental des sciences de l'Arctique, appuyées par les programmes permanents de plusieurs ministères à vocation scientifique. Je souhaite souligner deux nouvelles initiatives scientifiques dirigées par mon ministre. En premier lieu, la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique, qui sera située à Cambridge Bay, au Nunavut, et qui sera ouverte toute l'année, fera progresser les connaissances du Canada sur l'Arctique afin d'améliorer les débouchés économiques, la gérance de l'environnement et la qualité de vie des résidents du Nord et de tous les Canadiens.

En deuxième lieu, l'évaluation environnementale régionale de Beaufort est un partenariat d'une durée de quatre ans impliquant les gouvernements fédéral et territoriaux, des collectivités inuvialuites, des universitaires et l'industrie. Ce partenariat a été mis sur pied pour créer une base de connaissances scientifiques et socioéconomiques, avant le développement des ressources pétrolières et gazières, afin d'informer les décideurs de la région, à savoir le gouvernement, le secteur privé et les citoyens.

Ces initiatives de la plus haute importance démontrent l'une et l'autre que le rôle de premier plan rempli aujourd'hui par le Canada dans les sciences de l'Arctique assurera l'accès aux connaissances requises par de futures politiques publiques et décisions responsables.

Je terminerai en disant que, lors de sa prochaine présidence du Conseil de l'Arctique, le Canada maintiendra cette priorité, placée sous le thème principal du développement au service de la population du Nord. Affaires autochtones et Développement du Nord offre depuis longtemps du leadership et de l'expertise aux groupes de travail du Conseil de l'Arctique, qui réalisent des évaluations et mettent au point de nouveaux instruments au service de la coopération dans l'Arctique.

AADNC est le ministère responsable des travaux du Conseil de l'Arctique dans un certain nombre de domaines, notamment la création d'un environnement propice au développement pétrolier et gazier durable dans le Nord, les questions de développement humain dans le Nord et le soutien et la défense des intérêts autochtones auprès du Conseil de l'Arctique.

Le Canada se réjouit de continuer à apporter un soutien décisif pendant sa présidence du conseil.

[Français]

Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Labonté.

Nous allons maintenant passer à M. Bloom.

Vous avez 10 minutes, monsieur.

[Français]

**M. Mitch Bloom (vice-président, Politique, planification, communications et Bureau de gestion des projets nordiques, Agence canadienne de développement économique du Nord):** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Bonjour à tous.

Je vous remercie de m'avoir invité à expliquer au comité la manière dont l'Agence canadienne de développement économique du Nord, plus communément appelée « CanNor », fait valoir le développement économique de cette région, ici comme à l'étranger.

Le Canada, on le sait, a la chance d'avoir beaucoup de ressources naturelles. Or, rien n'est plus vrai dès qu'il est question du Nord. Quand on sait que 40 p. 100 du territoire canadien est situé en Arctique et que les côtes arctiques sont deux fois plus longues que les côtes pacifique et atlantique réunies, on peut dire qu'il s'agit d'une région à la fois vaste et diversifiée. Unique en son genre, cet environnement façonne la vie culturelle, sociale et économique des habitants du Nord.

En sa qualité d'organisme chargé du développement économique dans le Nord, CanNor contribue directement à la mise en oeuvre du pillar « développement social et économique » de la Stratégie pour le Nord.

•(1110)

[Français]

Dans le Nord canadien, les ressources naturelles sont le principal moteur du développement économique et de l'emploi. L'exportation des ressources dans cette région atteint un niveau sans précédent. En raison de la demande mondiale et du prix des matières premières, la grande réserve en minéraux, en métaux et en ressources pétrolières et gazières de cette région attire l'attention sur la scène internationale. Les nouveaux marchés partout dans le monde offrent au Canada une occasion d'exploiter de façon responsable des ressources naturelles au profit de tous les Canadiens.

Cet intérêt a aussi fait augmenter le nombre de projets dans le processus d'approbation. Au cours des 10 dernières années, 10 projets ont été soumis à une évaluation environnementale, soit environ un projet par année. Actuellement, 21 grands projets liés aux ressources et à l'infrastructure régionale sont dans le processus de réglementation des trois territoires. De plus, 8 projets pourraient passer à l'étape de l'évaluation environnementale au cours des 18 prochains mois.

À l'étape de la mise en oeuvre, ces 29 projets représenteront un investissement en capital de plus de 23 milliards de dollars et créeront environ 10 000 emplois à court terme dans le domaine de la construction et 9 500 emplois à long terme dans celui des opérations. Comme plus de 150 entreprises entreprennent activement des travaux d'exploration dans les trois territoires, le nombre de projets pourrait continuer d'augmenter rapidement.

[Traduction]

CanNor est fière de figurer parmi ceux qui font en sorte que l'économie du Nord est à la fois forte et dynamique et qui aident les trois territoires — et leurs habitants — à tirer profit de ce potentiel.

Pour favoriser le développement économique du Nord, CanNor peut compter sur trois grands secteurs d'activités: 1- le Bureau de gestion des projets nordiques; 2- les programmes de contribution; et 3- la recherche et les politiques. Tous ces secteurs sont interdépendants et doivent travailler de concert pour que CanNor puisse atteindre ses objectifs.

C'est de CanNor que relève le Bureau de gestion des projets nordiques, ou BGNP. Le BGNP joue le rôle d'éclairer, de conseiller et de « solutionneur » pour l'industrie et les communautés autochtones du Nord. En partenariat avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux, les promoteurs des projets, les organismes autochtones et les autres intervenants, nous tâchons de régler les problèmes qui ralentissent le processus réglementaire d'examen et l'empêchent d'être efficace, tout en prenant les mesures nécessaires pour que le Nord canadien soit perçu comme un endroit rêvé où se livrer au développement responsable des ressources.

[Français]

CanNor met en oeuvre une série de programmes qui offrent du financement devant servir à appuyer le développement de secteurs économiques clés, comme l'exploitation minière, le tourisme, les pêches, les industries culturelles et le développement des communautés et des affaires. Un des programmes clés de CanNor, Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord, est axé sur le renforcement de ces secteurs, sur la promotion de la diversification économique et sur le soutien de la participation des résidents du Nord à l'économie.

Le succès de ces secteurs économiques dépend de la disponibilité des travailleurs ayant acquis les bonnes compétences et reçu une formation adéquate. Il est impératif d'améliorer la qualité et l'efficacité des activités de perfectionnement des compétences et de la formation. En février 2012, nous avons lancé le Programme d'éducation de base des adultes du Nord pour aider les résidents du Nord à développer les compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail ou à obtenir une formation professionnelle additionnelle. Ces programmes, ainsi que nos programmes de développement économique des Autochtones et d'autres initiatives, visent à développer des capacités dans le contexte économique du Nord, de façon à ce que les entreprises, les communautés et les gens puissent prospérer.

[Traduction]

Enfin, CanNor est la voix du gouvernement fédéral dans le Nord. Grâce au travail que nous accomplissons avec nos partenaires, aux politiques que nous élaborons et aux recherches que nous menons, nous sommes bien placés pour faire valoir les intérêts du Nord auprès du gouvernement fédéral, mais aussi auprès des autres intervenants, que ce soit à Ottawa, dans le Nord même ou — de plus en plus — sur la scène internationale.

Nous avons compris que l'avenir économique du Nord, plus particulièrement en ce qui concerne le développement des ressources, consiste essentiellement à prendre des mesures et à réaliser des activités un peu partout sur la planète. Les ressources du Nord sont utiles aux marchés mondiaux. Une bonne partie des entreprises derrière ces projets ont leur siège social à l'extérieur du Canada, que ce soit aux États-Unis, au Luxembourg, en Chine, en Australie ou en Suisse.

Dans le même ordre d'idées, une bonne partie des fonds qui alimentent ces projets et l'exploration qui se fait dans le Nord proviennent de marchés financiers étrangers. C'est pourquoi nous croyons qu'il est important de positionner le Nord canadien comme un endroit rêvé pour le développement des ressources. Comme nous le disons souvent, la concurrence mondiale est féroce, le Nord canadien est un atout, alors à nous d'en tirer parti.

Les débouchés géologiques sont immenses, tout comme notre territoire. Notre processus réglementaire, qui comprend déjà une évaluation environnementale, fait actuellement l'objet d'un exercice de rationalisation. Nos relations avec les Autochtones sont bonnes, comme en font foi les nombreuses revendications territoriales qui ont été réglées, et nous sommes prêts à foncer.

Nous pouvons également compter sur un engagement fort de la part du gouvernement fédéral ainsi que sur des partenariats solides, tant avec les autres ministères fédéraux et les gouvernements territoriaux qu'avec l'industrie et la communauté autochtone. En collaboration avec nos collègues du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nous nous efforçons de propager ce message dans le reste du monde.

Cette relation de travail pourra seulement être renforcée par le fait qu'hier, notre président, M. Patrick Borbey, a été nommé à la tête des hauts représentants de l'Arctique. La connaissance qu'il a du Nord et son expérience seront extrêmement utiles au Canada pendant sa présidence du Conseil de l'Arctique, surtout dans la mesure où cette présidence aura pour thème le développement au service de la population du Nord. Toute l'organisation de CanNor est impatiente de contribuer à ce thème pendant les deux prochaines années.

Nous sommes sincèrement convaincus que le fruit est mûr pour le Nord du Canada et ceux qui y habitent. Selon nous, le succès viendra si nous conjuguons les efforts ici, au Canada, et à l'étranger. Notre organisation est petite et elle est relativement jeune, mais elle prête à faire ce qu'il faut pour profiter de l'occasion qui se présente à elle.

[Français]

Merci encore.

• (1115)

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Puisque, comme je le disais, la sonnerie va retentir dans environ cinq minutes, nous allons faire une série de questions pendant laquelle chaque membre disposera de cinq minutes. Est-ce que ça a du bon sens?

**Une voix:** Oui.

**Le président:** Ça va pour tout le monde? Nous allons commencer par cinq minutes par personne, puis trois si nous avons le temps. Nous allons poursuivre même si la cloche commence à retentir, ce qui nous laissera encore 15 minutes pour nous rendre à la Chambre.

Bon. Nous allons commencer par M. Dewar. Vous avez cinq minutes.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

Tout d'abord, merci à nos témoins, et veuillez nous excuser de vous presser de la sorte. Le gouvernement tente de faire adopter une motion d'attribution de temps. Il semble vouloir limiter la durée des débats. Mais bon, pour le moment, nous sommes ici.

Je vais commencer par vous, madame Labonté. Pour que le pays puisse collaborer efficacement avec ses voisins du Nord, il faut que tout le monde s'entende sur les frontières et les données scientifiques. Pour ce faire, il faut absolument que la collaboration prime sur le reste. Pourriez-vous nous donner quelques exemples, sur le plan scientifique, de la collaboration qui existe entre le Canada et ses divers pays partenaires?

**Mme Danielle Labonté:** Sur le plan scientifique, il y a toujours eu beaucoup de collaboration, et ce, depuis longtemps. Tout a commencé lors de l'Année polaire internationale. Le Canada a été très actif cette année-là. C'est ici qu'a eu lieu la conférence de clôture. Je m'occupe aussi de la Station de recherche dans l'Extrême-Arctique. Nous élaborons présentement une série de protocoles d'entente en collaboration avec...

**M. Paul Dewar:** Avec quels pays?

**Mme Danielle Labonté:** Les États-Unis, pour n'en nommer qu'un. Il y a aussi l'Allemagne. Ils sont bien équipés, les Allemands. Ils ont des navires et toutes sortes de plateformes. Ce sont eux qui sont le plus avancés. Un certain nombre de pays se sont aussi montrés intéressés, mais ils ne sont pas aussi avancés. Je pense entre autres à la Chine, au Japon et à l'Union européenne.

Il y a donc un certain nombre de pays avec qui, maintenant que le financement de la station a été annoncé, nous pouvons entamer le dialogue. Nous avons beaucoup appris de ces pays — surtout ceux qui ont de l'équipement intéressant — au cours des trois ou quatre dernières années. Dans l'Antarctique comme dans l'Arctique, nous avons fait beaucoup de référencement, et on nous a donné de précieux conseils.

**M. Paul Dewar:** Avez-vous pris part aux activités qui ont eu lieu ici à Ottawa en collaboration avec d'autres pays arctiques? Il y en a eu tout plein depuis quelques années. Je pense entre autres aux forums organisés par les autres pays, comme la Norvège. Participez-vous à ces activités?

**Mme Danielle Labonté:** Oui, nous collaborons de près avec le ministère des Affaires étrangères et nous prenons part au dialogue avec la Norvège. C'est l'un des pays qui me vient en tête, vite comme ça. Nous avons aussi signé un protocole d'entente avec la Russie. Il s'agit de projets multidisciplinaires, pas seulement scientifiques.

**M. Paul Dewar:** Vous trouvez important de collaborer avec ces pays et de participer à ces activités?

**Mme Danielle Labonté:** Absolument, oui.

**M. Paul Dewar:** Je pose la question, parce que nous aurions aimé entendre des représentants des ambassades de ces pays. Hélas, le gouvernement ne veut rien savoir. Je constate quand même que vous êtes actifs dans ce domaine-là, et je m'en réjouis.

Si vous permettez, monsieur Bloom, je vais passer à vous et je vais vous parler de chômage. C'est très important pour nous que l'on s'intéresse de près aux emplois autochtones. Je parle bien entendu du Conseil de l'Arctique. Il s'agit d'un forum international. Nous voulons évidemment, comme je le disais à Mme Labonté, que le Canada collabore avec les autres pays, mais nous tenons absolument à ce qu'on fasse participer les Premières Nations, les Autochtones et, dans le cas du Nord, les Inuits. Nous voulons qu'ils aient leur mot à dire sur l'évolution des choses.

Bon, je sais bien que vous ne relevez pas des Affaires étrangères, mais bien...

• (1120)

**M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC):** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Sauf erreur, et nous pourrions vérifier en relisant la transcription, je crois malheureusement avoir entendu M. Dewar parler il y a quelques minutes de choses qui ont été discutées à huis clos, ce qui est contraire aux règles, il me semble.

**M. Paul Dewar:** Pas du tout. Je parlais de la position du gouvernement. Il me semble que nous débattons...

**Le président:** Bon, d'accord.

**M. Bob Dechert:** Monsieur le président, j'aimerais...

**M. Paul Dewar:** Je peux parler de ma conversation avec le ministre des Affaires étrangères, si vous préférez.

**Le président:** D'accord.

**M. Bob Dechert:** ... que vous relisiez la transcription et que vous nous disiez si M. Dewar a — oui ou non — enfreint les règles.

**Le président:** D'accord.

**M. Paul Dewar:** Aucun problème. En fait, je parle d'une conversation que M. Dechert et moi avons eue avec le ministre des Affaires étrangères, conversation à laquelle il a lui-même déjà fait allusion.

**Le président:** Poursuivez, Paul.

**M. Paul Dewar:** Laissons-le s'amuser.

Nous parlions donc de la participation. Qu'entendez-vous faire pour intégrer les Autochtones et les Inuits, et plus particulièrement les femmes, à vos plans d'avenir?

**M. Mitch Bloom:** C'est une excellente question, et je vous en remercie.

Je dois dire que, depuis que le Canada a été créé, nous avons mis sur pied un nouveau programme, appelé Programme d'éducation de base des adultes du Nord. J'en suis particulièrement fier, parce qu'il part de la base. Ceux qui y prennent part n'ont jamais terminé leur secondaire. Comme vous le savez, dans le Nord, les taux d'achèvement des études secondaires sont atroces. Cela étant dit, les ministères de l'Éducation des trois territoires en sont conscients, et ils y travaillent. Comme je le disais, ce programme permet à ceux qui ne peuvent plus réintégrer le réseau scolaire traditionnel, parce qu'il est trop tard, de s'adresser aux collèges pour terminer leurs études en cinq ans. J'ai trouvé qu'il s'agissait d'une stratégie extrêmement sensée, parce que c'est une bonne chose que les collègues puissent répondre à ce besoin. Ils sont présents partout.

Honnêtement, dès qu'on sort des trois capitales territoriales, la population, ce sont les Autochtones, point. Alors c'est en travaillant avec les collèges, qui sont sur place, dans les communautés, et en créant des programmes comme celui-là que l'on pourra combler ce besoin fondamental.

**M. Paul Dewar:** Merci infiniment.

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est au tour de M. Dechert, pour cinq minutes.

**M. Bob Dechert:** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer avec Mme Labonté. Vous avez mentionné qu'il serait possible d'accroître l'activité économique dans la région de l'Arctique, et M. Bloom a mentionné 29 projets, je crois, qui totaliseraient des investissements en capital à hauteur de 23 milliards de dollars. Voilà un chiffre très impressionnant. Vous avez aussi dit, madame Labonté, que la formation professionnelle était très importante pour les gens de la région.

Pourriez-vous nous dire quels projets ont été réalisés jusqu'à présent dans l'Arctique et où les gens ont réussi à obtenir une formation professionnelle en milieu de travail ou une formation grâce, peut-être, à certains programmes offerts par votre ministère? Pensez-vous que les pays membres du Conseil de l'Arctique pourraient tirer des leçons de l'expérience canadienne?

**Mme Danielle Labonté:** Je vais demander à M. Kozij de répondre à cette question parce qu'il a tout récemment travaillé sur ce dossier.

**M. John Kozij (directeur, Direction des politiques stratégiques et l'intégration, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Merci.

J'ai déjà été directeur au sein du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada et j'étais alors responsable du portefeuille des compétences et du développement des Autochtones.

Vous savez probablement que le gouvernement conservateur, par l'entremise de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, a instauré toute une série de programmes et d'initiatives en matière de formation dans le Nord et partout ailleurs au pays. Il y a des initiatives d'ordre général, comme les programmes de développement du marché du travail et les ententes sur le marché du travail conclues avec les territoires, qui permettent d'offrir de la formation professionnelle. On peut aussi mentionner le programme de formation destiné aux Autochtones, qui est maintenant appelé Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et qui s'appelait auparavant Entente sur le développement des ressources humaines autochtones. Ces deux initiatives visent à former les gens qui ont connu quelques accrocs sur le marché du travail ou qui ne disposent pas d'un éventail de compétences.

• (1125)

**M. Bob Dechert:** Quelles compétences enseigne-t-on précisément à ces gens?

**M. John Kozij:** Une vaste gamme de compétences. Ces programmes sont souvent axés sur les besoins des clients. Dans certaines circonstances, cependant, les sociétés minières instaurent leurs propres programmes de formation afin que les gens acquièrent les compétences nécessaires pour travailler dans cette industrie. En fait, les ententes d'autonomie gouvernementale et les ententes sur les revendications territoriales qui ont été conclues partout dans le Nord

ont donné aux groupes autochtones le poids nécessaire pour être capable d'instaurer ce que nous appelons des ententes sur les répercussions et les avantages. Ces ententes ont permis à des Autochtones de se trouver un emploi dans des projets de mise en valeur des ressources et de participer aux formations professionnelles qui étaient offertes en lien avec cet emploi.

**M. Bob Dechert:** Connaissez-vous des programmes de formation professionnelle qu'offrent les sociétés minières?

**M. John Kozij:** La société qui exploite la mine de diamants Diavik offre une formation professionnelle poussée aux Inuits et aux Premières Nations. Et la société qui exploite la mine Meadowbank, à Baker Lake, fait de même.

**M. Bob Dechert:** Très bien. Avez-vous fait une analyse comparative sur les types de formation professionnelle que les pays du Conseil de l'Arctique offrent aux peuples indigènes qui vivent dans l'Arctique?

**M. John Kozij:** Je me suis penché sur la question dans une certaine mesure. Les peuples indigènes du Nord sont très différents les uns des autres. Nos peuples nordiques partagent certains traits communs avec les Inuits du Groenland, par exemple, et avec ceux de l'Alaska. La situation des peuples indigènes de la Russie est probablement très différente. Puis il y a les peuples lapons des pays scandinaves qui ne sont pas du tout dans la même situation que nos peuples autochtones: ils sont notamment plus scolarisés; en fait, leur niveau d'instruction se compare à la moyenne canadienne.

**M. Bob Dechert:** Existe-t-il des programmes de formation professionnelle semblables au nôtre au Groenland et en Alaska, avec qui nous partagerions des traits communs?

**M. John Kozij:** Je ne connais pas vraiment les programmes qui sont offerts aux États-Unis ou au Danemark.

**M. Bob Dechert:** Avez-vous, vous ou votre ministère, collaboré d'une quelconque façon avec les sociétés minières dont vous avez parlé, celles qui exploitent la mine Diavik et la mine de Baker Lake? Qu'est-ce qui a été fait directement en collaboration avec...

**M. John Kozij:** Comme je l'ai déjà mentionné, les ententes sur les répercussions et les avantages sont en fait des contrats privés entre la société et, dans le cas soulevé, le peuple inuit qui en bénéficie en ce qui concerne la mine Meadowbank à Baker Lake. Il s'agit d'ententes privées qui ne sont pas du domaine public.

**M. Bob Dechert:** Je comprends.

Je veux maintenant m'adresser à M. Bloom, et lui demander de nous donner un bref aperçu de quelques-uns des 29 projets dont il a parlé.

**M. Mitch Bloom:** C'est fascinant. Cette somme de 23 milliards de dollars qui est investie dans le Nord s'explique par l'ampleur des projets. Il est impossible de réaliser quelque projet que ce soit dans le Nord à moins qu'il s'agisse d'un projet d'envergure en raison des coûts liés à l'éloignement. Il y a un déficit d'infrastructures. Le seuil nécessaire pour la réalisation de ces projets se situe donc de 1 milliard à 6 milliards de dollars. Comme nous aimons parfois le dire, il s'agit d'ordinaire d'un grand projet d'infrastructure qui vise l'excavation d'un trou, pensons à une mine, à des installations pétrolières ou gazières, etc. Ce sont des projets de grandes envergures, et on en trouve partout dans le Nord. La plupart de nos clients et l'agence mettons en commun nos cartes, et ces dernières sont parsemées de points qui représentent chacun de ces projets. De grands projets sont en cours de réalisation au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Certains projets sont tout nouveaux et de grande dimension, comme le gisement de minerai de fer de l'Île de Baffin, dont nous connaissons l'existence depuis 60 ans et qui peut maintenant être exploitée. On voit aussi une tendance se dessiner: grâce aux nouvelles technologies, d'anciennes mines, surtout les vieilles mines d'or du Yukon, peuvent maintenant rouvrir.

J'ai participé à une réunion fascinante cette semaine avec des représentants d'une société qui exploite une mine de tungstène au Yukon. Grâce à la technologie, cette société est capable d'exploiter une ancienne mine et d'en retirer un rendement supérieur à celui obtenu dans de nouvelles mines ailleurs dans le monde.

En résumé, aucun projet n'est au même stade d'avancement, et les projets varient tous en taille et en dimension.

**Le président:** Merci beaucoup.

M. Eyking terminera la séance, vous disposez de cinq minutes.

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins d'être ici.

Je tiens à parler de deux articles qui ont récemment été publiés. On a mentionné dans un article du *Globe and Mail* que les activités dans le Nord, surtout en ce qui a trait au transport et, comme vous l'avez mentionné, aux industries de l'extraction des ressources minières, allaient vraiment prendre un grand essor. En outre, la revue *The Economist* a publié un article il y a quelques jours sur les changements que la faune allait connaître. Des espèces de poissons quitteront des secteurs pour se rendre ailleurs, et il en va de même pour les mammifères et les oiseaux. De grands bouleversements s'en viennent. Et, bien entendu, les conditions de vie des habitants du Nord changeront aussi. Le pergélisol posera aussi son lot de problèmes.

Cela étant dit, vos deux organismes seront au cœur du processus d'adaptation que les Canadiens, et surtout les habitants du Nord, subiront au cours des prochaines décennies. Voici ma première question: aurez-vous les fonds nécessaires pour relever tous les défis que vous devrez surmonter au cours des prochaines décennies? Doit-on en outre changer le mandat de vos organismes? Sera-t-il nécessaire de modifier votre mode de fonctionnement vu les défis et les priorités qui se présenteront dans le Nord? J'aimerais que vous répondiez tous les deux à ces questions.

**M. Mitch Bloom:** Je tenterai d'y répondre en premier.

Le Nord change, et le gouvernement devra y déployer d'énormes efforts. Nous nous efforçons de faire deux choses à CanNor. Tout d'abord, nous établissons les sommes que le gouvernement fédéral dépense dans le Nord, et ce sont des montants énormes à l'heure actuelle. Ensuite, nous essayons d'établir des partenariats.

Les 23 milliards de dollars de dollars en infrastructure dont j'ai parlé proviennent du secteur privé. Il ne s'agit aucunement de l'argent du gouvernement fédéral. Si vous êtes en mesure de collaborer avec les gouvernements des territoires, le secteur privé et les communautés autochtones, ce n'est pas les moyens qui manquent. Je pense que la clé sera, pour nous — et j'en viens ici à votre question sur le mandat —, la capacité d'amener ces gens à collaborer, à s'entendre sur les étapes à suivre et à harmoniser leurs efforts afin que nous prenions les mesures qui s'imposent.

Voilà pourquoi j'ai pris comme exemple le Programme d'éducation de base des adultes. Si une personne est incapable de comprendre un panneau de sécurité dans une mine, ce milieu de travail ne lui convient pas. Il faut partir de la base, veiller à ce que les choses soient faites dans le bon ordre et s'assurer qu'il n'y a pas de double emploi et de chevauchement. Je ne pense pas qu'il y a beaucoup de mesures de ce type à l'heure actuelle, mais je pense que nous pouvons atteindre de meilleurs résultats si nous travaillons ensemble. Je passe beaucoup de temps à voyager d'un endroit à l'autre afin d'inciter les gens à collaborer. Voilà la clé, à mon avis.

• (1130)

**Mme Danielle Labonté:** Je ne veux pas présumer que nous demanderons davantage de fonds à l'avenir. Je pense que le mandat d'Affaires autochtones et développement du Nord Canada est très large et qu'il offre toute la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux changements de priorité et pour régler les problèmes qui surgissent.

Je suppose que l'un des grands moteurs qui façonnera le plus notre organisation dans le futur sera l'après-transfert de responsabilité. Nous concluons bientôt une entente avec les Territoires du Nord-Ouest et nous leur transférerons une partie de nos responsabilités et des employés visés, et nous ferons un jour de même avec le Nunavut. Il y aura toujours un noyau responsable des questions du Nord, à moins qu'à un moment donné on remette en question la structure même du ministère, et je n'ai pas du tout les qualifications nécessaires pour m'exprimer sur la question. Nous aurions encore un rôle à jouer en matière de coordination générale et à l'égard du Conseil de l'Arctique.

En ce qui concerne la faune et les changements dans le Nord, certains des problèmes que vous avez soulevés sont précisément étudiés dans le cadre de recherches scientifiques sur l'adaptation qui sont menées par divers groupes de travail au sein du Conseil de l'Arctique. Les scientifiques essaient de trouver des moyens de lutter contre ces nouvelles tendances.

**L'hon. Mark Eyking:** Des représentants du ministère des Transports et de la Défense nationale ont déjà témoigné ici. Je pense que le ministère des Pêches et des Océans doit jouer un rôle important dans le Nord, mais aucun représentant n'est encore venu témoigner. Dans le Canada Atlantique, Pêches et Océans Canada collabore avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, tout le monde met donc la main à la pâte. Dans quelle mesure faites-vous de même? Collaborerez-vous avec Pêches et Océans Canada si des espèces de poissons et de mammifères sont touchées par de grands changements? Vu l'augmentation du trafic et les autres pays qui pensent pouvoir venir pêcher ici, quel sera votre rôle, à vous et à Pêches et Océans Canada, en ce qui concerne l'aspect économique de cette question?

**M. Mitch Bloom:** Il ne fait aucun doute, dans notre perspective...

**Le président:** Vous aurez le temps de répondre à la question monsieur Bloom, mais c'est tout le temps qu'il vous reste monsieur Eyking. Vous pouvez répondre à la question, merci.

**M. Mitch Bloom:** Merci. Je serai bref, monsieur le président.

Pêches et Océans Canada fait un travail remarquable en ce qui concerne la gestion de nos relations internationales; d'ailleurs, certaines ententes de gestion des pêches visent l'ensemble du globe. Il fait vraiment un excellent travail à cet égard.

Du point de vue du développement économique, ces projets ont des répercussions sur les poissons et leur habitat. Nous collaborons étroitement avec Pêches et Océans Canada pour veiller à ce que les résultats environnementaux soient satisfaisants. Ces projets doivent faire l'objet d'un processus d'évaluation environnementale pour aller de l'avant.

Les pêches elles-mêmes constituent un dossier intéressant. Cette industrie est active et en plein essor, surtout au Nunavut, et c'est merveilleux. Il sera intéressant de voir comment l'industrie s'est développée dans quelques années.

**Le président:** Allez-y, madame Labonté, très brièvement.

**Mme Danielle Labonté:** Je tenais simplement à ajouter que le ministre des Affaires autochtones joue un rôle de premier plan dans la Stratégie pour le Nord. Il existe une table de gouvernance composée de sous-ministres et de sous-ministres adjoints qui essaie de coordonner le tout dans l'ensemble du gouvernement, et Pêches et Océans Canada est visé. Si ce dossier prend de l'importance, nous en tiendrons certainement aussi compte dans le cadre de la Stratégie pour le Nord.

**Le président:** Merci.

Je tiens à remercier les témoins. Je suis désolé que nous n'ayons pas pu être ici pendant une heure complète. Nous sommes reconnaissants de vos témoignages et du rapide tour de table. Merci.

Juste avant de suspendre la séance, j'ai une motion prévoyant que les dispositions nécessaires à l'organisation et les fonds requis soient pris du fond d'accueil du comité pour la tenue, le 25 mars, d'une réunion informelle et d'un dîner avec M. Andrei Lankov, professeur associé à l'Université Kookmin.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Merci beaucoup.

La séance est suspendue jusqu'à la fin du vote, ce qui nous mènera probablement au moins à 12 h 10. Merci.

•(1130)

(Pause)

•(1215)

**Le président:** Reprenons nos travaux. Je tiens à remercier les témoins pour leur patience et leur flexibilité à notre égard, il y a eu quelques votes ce matin.

Nous accueillons ici à Ottawa le fondateur et directeur général de la fondation Students on Ice, Geoff Green. Bienvenu, Geoff. Nous avons hâte d'entendre votre témoignage.

Et nous accueillons au téléphone, en direct de Saskatoon, en Saskatchewan, Greg Poelzer, directeur du International Centre for Northern Governance and Development de l'Université de la Saskatchewan. Je vous souhaite la bienvenue. Comment allez-vous aujourd'hui, monsieur?

**M. Greg Poelzer (directeur, International Centre for Northern Governance and Development, University of Saskatchewan, à titre personnel):** Très bien. Merci. C'est très aimable.

**Le président:** Excellent.

Greg, pourquoi ne pas commencer par votre témoignage, puis nous passerons à celui de Geoff?

Vous avez donc la parole pendant 10 minutes, Greg, et nous sommes impatients d'entendre votre témoignage.

**M. Greg Poelzer:** Avec plaisir, et merci de me donner cette possibilité.

Mon exposé d'aujourd'hui se divise en trois parties. Dans la première, je décrirai brièvement le contexte nordique et le contexte de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique et pour le Nord. Dans la deuxième, j'indiquerai deux domaines particuliers sur lesquels il serait intéressant pour le gouvernement du Canada de se concentrer. Dans la dernière partie, j'examinerai quelques difficultés auxquelles le Canada est confronté lorsqu'il s'agit d'enrichir les connaissances et d'accroître le soutien de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique.

Pour commencer, et je m'inspire un peu du titre d'un livre de Laurence C. Smith que j'ai trouvé fort intéressant, *The World in 2050*, si l'on se penche sur l'avenir des régions du Nord dans un contexte circumpolaire, force est de constater que le Canada est l'un des grands joueurs, le deuxième après la Russie. Quatre facteurs vont déterminer et modeler l'avenir du Nord, et plus particulièrement les relations internationales dans le Nord.

L'un d'eux, bien entendu, est la mondialisation et l'intensification des échanges mondiaux, y compris des échanges entre les partenaires de l'Arctique, de même qu'un plus grand intérêt pour le Nord. À vrai dire, au cours des 25 dernières années, cette évolution s'est accélérée dans le Nord circumpolaire.

Le deuxième, bien sûr, ce sont les ressources naturelles, et la demande pour ces ressources, qui abondent dans la région circumpolaire. Ce n'est un secret pour personne que cette demande ne peut qu'augmenter, propulsée par un troisième facteur que constituent bien entendu les changements démographiques. Les changements démographiques, notamment en Inde, en Chine et au Brésil, pays dont l'économie connaît une forte croissance, accentueront la pression sur la demande pour les ressources, non seulement en raison de la croissance de l'économie de ces pays, mais aussi de la croissance de leur population.

Les changements climatiques comptent aussi parmi les facteurs très importants. Ils pourraient, comme tout le monde le sait, avoir des répercussions sur le transport, le transport de marchandises, bien que cela soit moins susceptible de se produire au Canada, mais ils affecteront certainement le transport de marchandises à l'étranger.

Le dernier et cinquième facteur relève de la gouvernance, surtout en ce qui a trait à la délégation, à l'illégalité croissante dans le Nord ainsi qu'aux droits des Autochtones et aux pouvoirs conférés aux peuples autochtones, non seulement au Canada, mais aussi dans les autres pays circumpolaires.

Ces facteurs joueront un rôle important dans la nature et le contexte des relations circumpolaires et notre conception de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique et pour le Nord. Je suis certain que le comité a entendu à maintes reprises des choses sur ce que le Canada devrait faire, mais je veux en mentionner deux qui attirent peut-être moins l'attention que ce qui ressort habituellement. L'une d'elles est la nécessité de faire participer le nord des provinces et la seconde est d'établir un plus grand leadership et d'accroître les capacités.

Au sujet de la première, le nord des provinces, une des difficultés qui est ressortie au Conseil de l'Arctique et qui revient dans d'autres discussions sur la politique étrangère pour l'Arctique circumpolaire, est que le nord des provinces est presque toujours exclu ou non inclus dans les examens de la politique du Canada pour le Nord ou l'Arctique et, à vrai dire, je pense que c'est au détriment du Canada, en tout cas, certainement au détriment des habitants du Nord. Le nord des provinces, c'est quelque 1,5 million de personnes qui habitent dans le nord de la Colombie-Britannique, le nord de l'Ontario, le nord du Québec et au Labrador. Cette région recèle la majeure partie des ressources naturelles du Canada. En ce XXI<sup>e</sup> siècle, il est d'une importance capitale d'en tenir compte, en plus de tenir compte des territoires du Nord, dans la définition de la politique du Canada pour le Nord.

Il y a une communauté d'intérêts naturelle entre les résidents du nord des provinces et ceux des territoires du Nord et cela va du climat à l'environnement naturel, à l'économie en passant par la démographie. Pour donner un seul exemple, le Nord de la Saskatchewan, le district administratif du nord, qui représente en gros la moitié du territoire de la province, a une population autochtone plus élevée, en pourcentage, que le territoire du Nunavut.

Le second domaine concerne le leadership et le renforcement des capacités.

• (1220)

Les membres du comité savent probablement que le Canada est le seul des huit pays de l'Arctique qui n'a pas d'université dans sa région arctique. Il faut donc accorder de l'importance à l'éducation. On a beaucoup misé sur la recherche, mais je pense qu'il est important d'inclure la région circumpolaire et de faire de la création de liens dans les domaines de l'éducation et de la recherche un élément de notre politique étrangère.

Mais j'irais plus loin en ce qui a trait au leadership et à l'accroissement des capacités. Nous ne parlons pas uniquement de formation et de recherche ou d'éducation et de recherche, mais aussi d'entreprises plus prospères, de liens plus solides, de liens économiques et de liens entre gouvernements, surtout avec les municipalités, les Premières Nations, les organismes et les gouvernements métis et inuits et, bien évidemment, les organismes gouvernementaux du nord des provinces et des territoires nordiques.

Là où on a le mieux réussi à accroître la capacité de gouvernance et la capacité économique, surtout dans la région de Barents, les gouvernements ont déployé des efforts considérables, dans le cadre de leur politique étrangère, pour créer des liens entre les entreprises et le gouvernement et accroître la capacité dans le Nord.

Un autre domaine qui mérite qu'on s'y attarde est l'investissement militaire, qui serait plus important dans le Nord du Canada. Si nous nous comparons à d'autres endroits, comme l'Alaska, la Norvège septentrionale et la Suède septentrionale, les investissements qu'ils ont faits dans les installations militaires, par exemple, ont eu des retombées très importantes dans le secteur civil, dans divers domaines allant des télécommunications à la recherche. La University of Alaska Fairbanks ne serait pas l'établissement de recherche de calibre mondial qu'elle est en géophysique et en recherche environnementale, entre autres, si ce n'était des investissements militaires américains. Je pense qu'il est vraiment important de le souligner.

Dans la Norvège septentrionale, par exemple, non seulement trouve-t-on le commandement aérien du nord, mais aussi le commandement aérien national, à Bodø. Comme je disais, cela crée un centre d'activités et des ressources qui se traduisent par des

débouchés économiques et des capacités accrues, notamment au niveau des communications.

La dernière dimension que je veux présenter concerne les difficultés qu'il y a à mettre en place le soutien canadien de notre politique pour le Nord et à susciter la participation. Ce qu'il faut savoir, c'est que la majeure partie de la population canadienne se trouve dans le sud du pays même s'il en va autrement du territoire. La plupart des habitants, c'est bien connu, vivent à quelques centaines de kilomètres de la frontière américaine.

Il y a deux autres changements démographiques qui, à mon avis, posent un problème pour le Canada. Le premier est le nombre de Canadiens de plusieurs générations vivant en milieu urbain. Il y a 30 ans, les Canadiens venaient pour la plupart d'un milieu rural ou avaient de la parenté en région rurale. Ils se sentaient davantage concernés par les questions touchant le Nord, les régions rurales et les Autochtones. Cela a beaucoup changé au cours des 30 dernières années. On a des Canadiens de plusieurs générations qui habitent en ville et qui ne sont donc pas naturellement portés à s'intéresser aux régions rurales ou aux questions concernant le Nord ou les Autochtones. Je pense que cela joue beaucoup, à notre détriment, pour ce qui est de la conscience de l'importance de la politique étrangère du Canada dans le Nord.

Le second changement démographique concerne les néo-Canadiens. Les néo-Canadiens ont joué, jouent encore et joueront un rôle extrêmement important pour le Canada et les néo-Canadiens contribuent à la vitalité du pays. La plupart des néo-Canadiens s'installent dans les villes. La moitié des habitants des grandes villes sont nés à l'étranger. Tout comme les Canadiens de plusieurs générations qui vivent en ville, ils n'ont pas de liens naturels avec le Canada rural, le Nord du Canada ou le Canada autochtone.

Si nous voulons recueillir un plus grand soutien et susciter plus d'intérêt — car l'engagement dans notre politique étrangère pour le Nord est dans l'intérêt du Canada — je pense que ces deux changements démographiques doivent être systématiquement pris en considération. Si, de surcroît, nous mettons l'accent sur le leadership et l'accroissement maximal des capacités et que nous faisons un effort réel et concerté pour inclure le nord des provinces dans la politique étrangère du Canada, je pense que ces considérations valent la peine d'être dorénavant prises en compte.

Merci.

• (1225)

**Le président:** Merci beaucoup, Greg.

Nous passons maintenant à Geoff Green.

Nous écouterons son exposé, puis nous passerons aux questions durant les 30 minutes qu'il restera.

Monsieur Green, vous avez la parole.

**M. Geoff Green (fondateur et directeur général, Fondation Students on Ice):** Merci, monsieur le président. Bonjour à tous. Merci de m'avoir invité et de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je vous en suis très reconnaissant.

[Français]

Je m'excuse de ne pas parler en français aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis allé dans l'Arctique pour la première fois en 1994 dans le cadre d'une expédition menant au sommet de l'île d'Ellesmere. Je ne soupçonnais pas, à l'époque, que ce premier voyage dans l'Arctique marquerait un virage dans ma vie et serait une expérience qui définirait mon cheminement professionnel et, à vrai dire, ma vie, à bien des égards. Peu après, je suis allé dans l'Antarctique. Quelqu'un s'est dit que, puisque j'étais allé dans l'Arctique, je devais avoir des connaissances sur l'Antarctique. J'ai donc acquiescé. En réalité, je connaissais à peine la différence entre un ours polaire et un pingouin, mais je suis parti.

Durant les deux décennies qui ont suivi, j'ai eu la chance de mener plus de 80 expéditions dans l'Arctique et une quarantaine d'expéditions et de projets dans toute la région circumpolaire de l'Arctique. J'ai navigué dans le passage du Nord-Ouest trois fois, me suis retrouvé au sommet de montagnes et de glaciers éloignés et nez à nez avec des ours polaires et des baleines boréales. J'ai écouté des aînés inuits et j'ai beaucoup appris d'eux. J'ai participé à des recherches scientifiques et j'ai constaté de visu l'impact des changements climatiques, y compris quand je me suis retrouvé enfoncé jusqu'aux genoux dans le permafrost fondant. J'ai marché dans les profondeurs de l'une des premières mines de l'Arctique canadien et j'ai eu des discussions très touchantes avec de jeunes Inuits sur les raisons pour lesquelles le suicide n'est pas une solution. De la pure magnificence du territoire au savoir ancestral et à la résilience des Inuits, l'Arctique m'a envoûté comme tant d'autres.

Mon nom en inuktitut est Pitsiulak et il m'a été donné par Ann Hanson, qui était commissaire du Nunavut lors de mon passage. Un pitsiulak est un petit guillemot, un petit oiseau de l'Arctique aux pattes rouge vif. C'est aussi le nom de Peter Pitsiulak, un grand éducateur et artiste de Cape Dorset. L'école de Cape Dorset porte d'ailleurs son nom. Ce nom signifie beaucoup de choses pour moi, mais surtout, il renforce mon lien avec le nord et ses habitants.

Je me suis rendu compte et j'ai compris que les régions polaires sont les véritables pierres angulaires de l'écosystème planétaire et que tout est interrelié. C'est comme la batterie dans votre voiture. Si les deux pôles ne sont pas connectés, votre voiture ne démarre pas. Les régions polaires de notre planète jouent un rôle essentiel dans la circulation océanique, la stabilité du climat et, pour tout dire, la vie sur Terre telle que nous la connaissons et l'apprécions. De cette façon et de bien d'autres façons, l'Arctique et l'Antarctique sont des fenêtres sur le monde. Ce sont des symboles remarquables de paix et de compréhension ainsi que de collaboration et de conservation.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner que le Canada est toujours une partie non consultative au Traité sur l'Antarctique. Son adhésion à part entière au Traité sur l'Antarctique serait accueillie chaleureusement sur la scène internationale et contribuerait assurément à renforcer sa position parmi les grandes nations polaires et donnerait plus de poids à notre politique étrangère pour l'Antarctique et ce, à très peu de frais.

L'Arctique canadien, c'est tellement de choses. C'est notre plus grand littoral. Il traverse notre pays d'un océan à l'autre et représente 40 p. 100 de notre masse terrestre. J'aime l'idée de changer notre devise nationale pour y inclure l'océan Arctique: *A mari usque ad mare ad mare*. Ne serait-ce pas une manière profonde de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017?

L'Arctique occupe une grande place dans l'identité canadienne. Nous sommes une nation polaire. Nous serions une nation et un peuple très différents sans ces vastes terres et ce vaste océan qui s'étendent jusqu'au pôle Nord. Comme Bernie Funston se plaît à dire,

et je sais qu'il s'est récemment adressé à vous, l'Arctique, c'est « une terre natale, une frontière, un laboratoire et une grande aire de nature sauvage ». J'aimerais ajouter à cette liste que c'est la plus formidable salle de classe du monde.

En 1999, j'ai fondé Students on Ice, un programme qui permet d'amener des jeunes de tout le Canada et du monde entier en expédition éducative dans l'Arctique et l'Antarctique. Au cours des 13 dernières années, nous y avons amené plus de 2 000 étudiants de 52 pays, des étudiants de niveau secondaire et postsecondaire de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, y compris des centaines de jeunes Autochtones du Yukon jusqu'à Nunatsiavut. Nous avons également accueilli des étudiants de divers pays, dont l'Afghanistan, l'Iran, la Russie, la Nouvelle-Zélande, le Chili, l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, Israël et la Palestine.

● (1230)

Dans chaque expédition en bateau, les étudiants voyagent avec une équipe de calibre mondial composée d'éducateurs, d'aînés, de scientifiques, d'experts, d'artistes, de musiciens et de leaders — même des politiciens — de toutes les affiliations politiques. J'aimerais en profiter aujourd'hui pour vous inviter à participer à notre prochaine expédition dans l'Arctique, prévue en juillet.

Nous travaillons étroitement avec des députés, des sénateurs, des membres du congrès, des premiers ministres, des présidents et même des princes. Le prince Albert II de Monaco est le président honoraire de mon comité consultatif.

Nous menons toutes sortes d'initiatives éducatives mondiales de concert avec ces partenaires. Nous rejoignons des centaines de milliers de jeunes tous les ans grâce à nos conférences, aux nouveaux médias et à toutes sortes d'activités diverses. Les étudiants qui ont participé à notre programme sont de plus en plus nombreux et très bien placés pour promouvoir les initiatives du Conseil de l'Arctique qui répondent aux besoins des Canadiens du Nord, qui cadrent avec les thèmes de la présidence du Canada au conseil et avec la politique étrangère du Canada dans l'Arctique et qui favorisent l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour le Nord du Canada.

Avec ces étudiants, nous avons la capacité inouïe de mobiliser des intervenants de maintes sphères différentes sur les questions concernant l'Arctique. Le programme touche les étudiants de maintes façons différentes, comme vous pouvez bien l'imaginer. Il est plutôt extraordinaire et inspirant de les voir devenir des ambassadeurs de l'Arctique, partager leurs expériences avec leur communauté et, dans bien des cas, représenter le Canada sur la scène internationale. Récemment, certains de nos anciens étudiants ont présenté la Déclaration internationale des jeunes sur l'Arctique lors d'une réunion des hauts placés du Conseil de l'Arctique à Luleå, en Suède.

Nos étudiants bénéficient tous de bourses accordées par notre Fondation Students on Ice, rendue possible grâce au soutien généreux de nos partenaires des secteurs privé et public. Je peux affirmer sans risquer de me tromper que la fondation n'existerait pas si ce n'était pas du Canada, et nous avons eu la grande chance de travailler avec toutes sortes de ministères, dont AINC, Patrimoine, Environnement, MAECI, le Service canadien de la faune, Parcs Canada, et j'en passe. Nous contribuons également de près à l'Année polaire internationale, et le Musée canadien de la nature est notre plus grand partenaire.

Je tiens à féliciter le comité de son initiative, qui est importante et qui tombe à point. Le nombre d'obstacles et de possibilités n'a jamais été aussi grand pour le gouvernement du Canada dans le dossier de l'Arctique. Lorsque le Canada assumera sous peu la présidence du Conseil de l'Arctique, ce sera l'occasion parfaite de faire preuve de leadership, de montrer aux Canadiens dans le monde pourquoi le Canada est un grand pays polaire et de prendre les décisions dont nous pouvons être fiers et dont bénéficieront des générations à venir.

J'aimerais également encourager le comité à envisager le développement durable international à long terme dans l'Arctique. Je préconise fortement l'approche équilibrée et axée sur la gestion de l'écosystème envers le développement économique et la protection de l'environnement dans l'Arctique, telle que définie dans la politique. Tâchons de ne jamais oublier que de bonnes activités industrielles peuvent avoir des effets imprévus. Récemment, par exemple, des narvals quittant leur aire d'alimentation dans l'archipel de l'Arctique durant l'été pour migrer vers la baie de Baffin ont été refoulés par la prospection sismique. Bien évidemment, les narvals utilisent l'écholocation dans un océan tranquille pour chasser et naviguer. Ils ont été piégés dans des trous d'air dans les canaux de l'archipel lorsque ceux-ci ont gelé. Ils n'ont pas eu le temps de se rendre en eau libre et sont morts de faim.

En 2008, on a compté quelque 1 000 narvals près de l'inlet Pond. Ce genre de problème deviendra de plus en plus fréquent à mesure qu'augmente l'activité industrielle, à moins que celle-ci soit tempérée et fasse l'objet d'études suffisantes. Pas la peine de préciser que les responsables de l'exploration pétrolière ne cherchaient pas à tuer des milliers de baleines situées à plusieurs centaines de kilomètres de leurs activités. Voilà qui illustre bien que, dans l'Arctique, toutes les activités, humaines et naturelles, sont liées. Même des activités à court terme peuvent avoir une incidence à long terme.

Le Canada a établi la gérance de l'environnement comme élément central du développement durable des ressources naturelles dans le Nord; c'est très bien. Il faudra donc renforcer notre leadership dans le Nord et démontrer la capacité des collectivités du Nord à surmonter les obstacles et à saisir les occasions, surtout à la lumière des changements climatiques.

J'aimerais consacrer le reste de mon temps de parole à l'importance de l'éducation dans tous ces efforts; en effet, l'éducation est fondamentale. En termes généraux, il y a deux aspects de l'éducation qu'il faut absolument améliorer: l'éducation dans le Nord, pour les habitants du Nord et les jeunes, et la sensibilisation des habitants du sud aux questions touchant le Nord.

L'Arctique est rempli d'enfants et de jeunes pleins de curiosité, d'espoir et de rêves, ainsi que d'incroyables jeunes leaders dont nous devrions tous être très fiers.

• (1235)

Mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils en arrachent. Je suis sûr que vous connaissez les circonstances affligeantes dans lesquelles ils vivent: 75 p. 100 des jeunes Inuits ne finissent pas le secondaire; beaucoup d'entre eux ne vont pas à l'école et 56 p. 100 de la population inuite a moins de 25 ans. La situation n'augure rien de bon. C'est pourquoi la question est si urgente. Bien évidemment, l'écart dans l'enseignement entre les Canadiens autochtones et non autochtones existe partout au Canada; c'est un de nos plus grands défis.

Que veut-on dire par l'amélioration de l'éducation dans le Nord? Il ne suffit pas de mettre en place de nouveaux systèmes et programmes. Pour améliorer la situation, il faut absolument répondre à certains besoins essentiels, notamment en matière de logement et

d'infrastructure adéquats. La durabilité, la santé, la prospérité et l'éducation des collectivités du Nord devraient faire partie intégrante de nos politiques dans l'Arctique.

Des initiatives comme la stratégie nationale de 2011 sur l'éducation des Inuits, le programme Nunavut Sivuniksavut à Ottawa, le Nunavut Arctic College et le nouveau Amajaq National Centre for Inuit Education font de l'excellent travail dans le domaine et méritent un soutien accru.

Pour ce qui est des habitants du reste du Canada, ils comprennent encore bien mal l'Arctique. En guise d'exemple, j'aimerais vous raconter une petite anecdote. Lors d'un récent atelier animé par mon équipe dans une école normale, on a posé la question de savoir qui avait appris à propos de l'Arctique à l'école. Aucun des enseignants n'a levé la main. Le Canada a beau être un pays arctique, son programme d'enseignement accorde encore très peu d'importance à l'Arctique. Il faut remédier à cela.

Le Canada devrait mener la charge dans l'éducation sur l'Arctique, et il est en mesure de le faire. Nos jeunes aiment beaucoup apprendre au sujet de l'Arctique, son histoire, sa culture, sa flore, sa faune, ses sciences, ainsi que les problèmes contemporains auxquels la région est confrontée. L'Arctique est un sujet d'enseignement des plus fertiles. Pour combler l'écart, il faut notamment resserrer les liens entre le Nord et le sud, favoriser la confiance et la compréhension, briser les idées fausses et les stéréotypes. Il faut préparer nos jeunes le plus possible pour l'avenir. Il faut jouer un rôle dynamique à bien des niveaux.

Au sujet des changements climatiques, du point de vue d'un éducateur, il est de notre devoir d'aider les jeunes à se préparer pour le genre de monde dans lequel ils vivront à l'âge adulte. Durant l'une de mes nombreuses expéditions dans le Nord en compagnie de Fred Roots, l'un des plus distingués représentants polaires au Canada, il nous a dit:

Tout comme dans une course à relais, lorsqu'une génération passe le flambeau à la nouvelle, celle-ci doit être prête à l'accepter ou sinon il risque de tomber par terre. Il est du devoir de chacun d'entre nous de bien décrire la course que nous menons et les règles la régissant avant de passer le flambeau.

Soit dit en passant, M. Roots a planté un mât de drapeau au pôle Nord en 1969, bien avant nos voisins russes en 2007. Cependant, sur le sien il a hissé tous les drapeaux des Nations Unies. Il est encore là aujourd'hui. Quel geste remarquable, beaucoup plus symbolique et approprié.

En conclusion, il y a quatre projets liés à l'éducation dont j'aimerais vous parler; je pense qu'ils sont d'excellentes façons de mettre en valeur la politique étrangère du Canada sur l'Arctique, sa Stratégie pour le Nord et sa présidence au conseil.

Le premier de ces projets est Polar House, ou Arctic House, centre national dévoué à la sensibilisation au passé, au présent et au futur de l'Arctique, et à la célébration de l'Arctique.

Le concept d'un centre national de soutien pour l'Arctique canadien n'a rien de nouveau. En 1987, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a publié un rapport intitulé *Canada and Polar Science*. L'établissement d'un centre comme Arctic House était au nombre de ses recommandations.

J'ai beaucoup travaillé là-dessus durant l'Année polaire internationale et j'ai un plan d'affaires détaillé qu'il me ferait plaisir de vous présenter. Il viendrait appuyer la politique étrangère du Canada pour l'Arctique en consolidant l'appui du public à l'égard de l'exercice de la souveraineté canadienne, d'une plateforme politique, d'un dialogue technique, de l'éducation, du développement social et économique, de la protection environnementale, et j'en passe.

D'autres pays, comme la Norvège, la Russie et la Nouvelle-Zélande, ont un centre pour les affaires polaires, et j'estime que le Canada en mérite un également. Je sais même où il pourrait être situé, si ça vous intéresse.

● (1240)

Le deuxième projet consiste en la création d'une école mondiale dédiée à l'Arctique, une école située dans la région de la capitale nationale qui offrirait des programmes trimestriels et attirerait des jeunes du Canada et du monde entier intéressés par l'Arctique, qui consoliderait nos connaissances et notre capacité et qui offrirait des stages sur le terrain qui permettraient aux étudiants de participer à des projets scientifiques dans le Nord et à des expéditions dans l'Arctique. La participation de divers partenaires ferait du projet une initiative mondiale proprement canadienne.

Le troisième consisterait à établir un conseil permanent des jeunes sur l'Arctique, à titre d'organisation parallèle. Nos jeunes sont ceux qui assureront la viabilité de l'Arctique à l'avenir. En les encourageant à s'intéresser dès un jeune âge au travail du Conseil de l'Arctique, ils seraient motivés à devenir des champions et des catalyseurs qui, par la suite, contribueraient à la vision, aux idées et à la planification stratégique du vrai Conseil de l'Arctique. Ils pourraient également aborder des questions dont le vrai Conseil de l'Arctique ne peut parler. Ce conseil des jeunes sur l'Arctique pourrait se rencontrer en personne et par moyen électronique, et il serait un excellent produit de notre présidence.

Enfin, il y a le projet virtuel de l'Arctique; nous en sommes à la première étape de son élaboration, en partenariat avec le Musée canadien de la nature et Patrimoine Canada. Il s'agit d'une ressource didactique destinée aux jeunes de l'ensemble du Canada, d'un projet qui contribuera grandement à l'atteinte de l'objectif qui consiste à combler le gouffre des connaissances sur l'Arctique au Canada.

Merci beaucoup.

Il me fera plaisir de répondre à toute question et de réaliser ces projets et d'autres encore à l'avenir.

**Le président:** Merci, monsieur Green.

Commençons par M. Bevington, qui dispose de six minutes.

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Merci, monsieur le président.

J'ai entendu la plupart de ce qu'ont dit les deux témoins, et je tente maintenant de cerner la différence entre la politique nationale et la politique internationale, question qui nous intéresse tout particulièrement aux affaires étrangères. Bien évidemment, le sujet du Conseil de l'Arctique relève bel et bien du domaine de compétence des affaires étrangères.

Comme le ministre l'a indiqué, le grand thème de la présidence canadienne sera le développement économique, l'exploitation des ressources et le développement du Nord. Depuis sept ans maintenant, les pays membres du Conseil de l'Arctique s'intéressent à l'environnement, et tout particulièrement aux éventuelles solutions aux problèmes les plus pressants touchant l'Arctique, aux façons de protéger l'Arctique aux termes d'accords internationaux, et à l'évolution des conditions dans l'Arctique.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de la crainte que j'ai qu'en se concentrant sur des enjeux nationaux, on risque de freiner le progrès du Conseil de l'Arctique dans l'élaboration d'accords internationaux visant à protéger l'Arctique et à s'adapter aux conditions changeantes dans la région.

Monsieur Poelzer, je vous invite à répondre en premier.

● (1245)

**M. Greg Poelzer:** À mon avis, c'est comme deux côtés de la même médaille. Le Conseil de l'Arctique a beau s'être concentré, à raison, sur les questions environnementales, il s'est également intéressé, entre autres, aux lignes directrices relatives au pétrole et au gaz. La vérité, c'est qu'il doit se pencher sur ces questions, que ce soit entre la Norvège et la Russie, ou encore sur les pêches ou les ressources pétrolières et gazières au large du Groenland et dans l'Arctique canadien. Il est absolument essentiel d'aborder ces questions en parallèle; on ne peut s'intéresser seulement à l'une ou à l'autre.

Je conviens qu'il faut mettre l'accent sur l'environnement, mais il faut également s'intéresser au développement économique et à l'exploitation des ressources. Ces questions ont des répercussions internationales. Je mentionne tout particulièrement la Russie et la Norvège, qui ont beaucoup dialogué, mais ça nous concerne aussi, tout particulièrement dans la mer de Beaufort et entre le Canada et les États-Unis.

Je pense que ces deux questions sont comme les deux côtés d'une même médaille.

**M. Dennis Bevington:** Ces accords ont été conclus à l'extérieur du Conseil de l'Arctique, par les pays qui ont des intérêts économiques bien définis dans la région, n'est-ce pas?

**M. Greg Poelzer:** C'est tout à fait exact en ce qui concerne ces dossiers. Mais pour ce qui est des recommandations concernant le pétrole et le gaz...

**M. Dennis Bevington:** J'aimerais que M. Green réponde maintenant, car il reste peu de temps.

**M. Geoff Green:** Je ne suis pas un expert en ce qui a trait au Conseil de l'Arctique, mais je crois que les aspects nationaux et internationaux du Conseil de l'Arctique sont interreliés. Je crois que, pendant notre présidence, nous devrions nous efforcer de ne pas trop jouer la carte du programme national, car il s'agit clairement d'un organisme international.

Les liens entre les aspects environnementaux et économiques des travaux du conseil sont tellement interreliés. C'est, comme nous le savons, parce qu'il y a de plus en plus de projets de développement à cause de la fonte de la glace marine. Il faut donc adopter une approche équilibrée. J'ajouterais que nous ne devrions absolument pas précipiter les choses dans ces dossiers. Nous devons prendre notre temps.

Un aîné inuit m'a dit l'autre jour que lorsqu'ils chassent le caribou, ils laissent passer le premier, puis ils attendent et attendent encore, et finissent par abattre un des derniers caribous. Ils ne se précipitent pas à la première occasion. Je crois que nous devrions adopter une approche semblable dans notre développement de l'Arctique.

**M. Dennis Bevington:** Pour ce qui est de la pêche, ne diriez-vous pas qu'en ce qui concerne cette ressource en particulier, comme il n'y a pas de pêche actuellement, que c'est le moment de conclure des ententes internationales qui guideront toute exploitation éventuelle de cette ressource et qui en assureront la protection? Si on ne le fait pas maintenant, on risque de ne jamais pouvoir le faire.

**M. Geoff Green:** C'est probablement le meilleur exemple. C'est vraiment le dernier grand lieu de pêche de la planète, et nous avons une occasion incroyable d'apprendre des erreurs du passé et d'établir un régime de pêche renouvelable et durable. Je crois que c'est probablement le meilleur exemple et qu'il est parfaitement réalisable.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Brown, qui dispose de six minutes.

**Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos deux témoins d'aujourd'hui. Ce projet du Comité des affaires étrangères est vraiment très intéressant. Merci de votre participation.

M. Poelzer, je suis vraiment heureuse de vous entendre parler de ces deux domaines. Vous avez dit qu'il fallait faire participer les régions nordiques des provinces et renforcer les capacités. Je suis certaine que vous savez que ces deux aspects font partie de notre Stratégie pour le Nord. Nous avons entendu plus tôt aujourd'hui Danielle Labonté, directrice générale de l'intégration des politiques et de la science du Nord. Voici ce qu'elle a dit à ce sujet, et je cite: « [...] le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître le contrôle des résidents du Nord sur leur avenir économique et politique. » Nous savons donc qu'il est grandement nécessaire de leur accorder plus d'autonomie.

Nous avons aussi entendu Mitch Bloom, qui nous a parlé d'une grande initiative là-bas sur le développement des compétences en collaboration avec les collègues. Nous savons qu'il n'y a pas encore d'université là-bas, mais ce qui importe le plus c'est que le plus grand nombre de ces jeunes terminent le secondaire, ce qui est une étape importante si on veut aller de l'avant.

M. Green, je crois que vous avez aussi parlé de vision à long terme, et dit qu'il fallait réussir les premières étapes.

J'aimerais beaucoup poursuivre dans la veine de l'éducation, dont vous avez parlé. Dans ma famille, mes parents ont offert à chacun de leurs huit enfants la possibilité d'aller n'importe où dans le monde à l'occasion de leur seizième anniversaire de naissance. Je me suis inscrite auprès d'un organisme appelé Ship's School Association, qui permet d'apprendre tout en visitant. J'ai choisi l'Orient. Deux de mes sœurs ont choisi l'Europe. Un de mes frères est allé en Amérique du Sud. Nous sommes donc tous allés à des endroits différents, mais avons vécu le même genre d'expérience, où l'éducation était une partie intégrante de la compréhension de la culture, de l'industrie et de l'environnement.

J'aimerais donc en savoir un peu plus au sujet de cette école polaire. La voyez-vous comme une institution canadienne, ou est-ce qu'il y aurait de la place pour une participation étrangère et que l'établissement serait simplement situé au Canada? Qu'en pensez-vous?

Ma fille enseigne en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du primaire, et elle vient de terminer tout un volet sur l'Arctique parce que nous assumerons la présidence du Conseil de l'Arctique. Vous avez raison, il n'y a pas de programme d'enseignement. Est-ce qu'il serait possible que ces étudiants qui ont participé à ces expéditions commencent à élaborer un programme qui pourrait être utilisé dans nos écoles publiques? Voilà bien des questions, et je m'en excuse.

• (1250)

**M. Geoff Green:** Ce sont d'excellentes questions. Les années de formation sont certainement le moment où nous pouvons vraiment définir nos jeunes, leurs perspectives et leur avenir. C'est pourquoi je

crois que nous pouvons tous penser à des événements de notre jeunesse qui ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui.

Cette école polaire serait définitivement internationale. Les meilleurs modèles actuels seraient probablement les Collèges du Monde Uni ou le Collège Pearson, mais avec un accent sur l'Arctique. Elle accueillerait de 50 à 100 étudiants, serait financée et fonctionnerait grâce à des bourses d'études. Il y a une propriété sur les rives du lac Meech qui appartient à la CCN et qui pourrait accueillir cette école. Il s'agit de la maison O'Brien, l'ancien centre de conférences du gouvernement, et elle est inutilisée en ce moment.

Pour ce qui est des jeunes, absolument, ils reviennent pour aider à éduquer leurs semblables. Aucun de nos diplômés n'est encore assez vieux pour pouvoir vraiment élaborer un programme d'enseignement. Les plus âgés approchent la fin de la vingtaine; ils y sont presque. Comme vous le savez, les programmes d'enseignement relèvent des provinces et des territoires et sont assez complexes, mais ces jeunes prennent du galon rapidement et ils vont bientôt occuper des postes de leadership. Nous accueillons aussi des enseignants dans nos expéditions, et ils jouent aussi un rôle lorsqu'ils retournent dans leur province.

**Mme Lois Brown:** Et qu'en est-il des députés?

**M. Geoff Green:** Hé bien, vous êtes tous invités.

Nous avons accueilli des députés à la retraite, mais nous adorons accueillir des leaders et des mentors tels que vous tous. Je crois qu'une grande partie de l'expérience consiste à partager son déjeuner, son dîner et son souper pendant deux à trois semaines avec des personnes qui occupent des postes de leadership.

**Mme Lois Brown:** J'aimerais beaucoup savoir à quel genre de matériel éducatif les étudiants peuvent avoir accès, car je crois que les renseignements font cruellement défaut dans ce domaine. Si je me fie aux difficultés que ma fille a eues pour constituer un programme pour sa classe, cela représente tout un défi. J'aimerais donc connaître votre plan à cet égard.

Serait-il possible d'intégrer cela à votre concept de maison polaire? Est-ce que ça s'apparente davantage à un musée, ou est-ce que cette maison polaire sera quelque chose de complètement différent de l'école polaire? À quoi ressemble-t-elle?

**Le président:** Je vais vous laisser répondre, mais c'est tout le temps dont nous disposons.

**M. Geoff Green:** C'est différent. Ce n'est pas un musée, mais elle viendrait compléter les musées nationaux d'Ottawa. Il s'agit davantage d'un lieu de rencontre pour l'ensemble des parties intéressées et des centres de formation sur le Nord, mais aussi d'un endroit pour mettre en valeur les réalisations du gouvernement dans le Nord, et plus encore. Mais ce n'est pas un musée.

• (1255)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons conclure avec vous, monsieur Eyking. Vous disposez de six minutes.

**L'hon. Mark Eyking:** Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités pour leur présence.

Tout le monde sait que les Européens sont allés vers l'ouest jusqu'au Canada atlantique, puis que l'expansionnisme les a poussés encore plus à l'ouest, et on connaît la suite.

Soudainement, tous les yeux sont tournés vers le Nord, n'est-ce pas? Vous avez parlé de l'Antarctique mais, peut-être parce que nous vivons dans l'hémisphère Nord, il semble que les changements les plus importants se produisent dans le Nord. L'Arctique est un peu le baromètre de l'environnement de notre planète. Il laisse aussi envisager toutes sortes de possibilités économiques fort intéressantes. On pourrait se demander si on a bien fait les choses ces deux derniers siècles, et comment on va procéder au cours du présent siècle si l'Arctique est bien l'ultime frontière.

Mais je suis plus curieux au sujet du protocole international et de ce que nous allons faire. Un article récent paru dans *The Economist* décrivait comment les espèces allaient changer. Les poissons vont changer de région, les oiseaux, la faune, tout va changer si la tendance se maintient.

Je crois que nous allons assurer la présidence du conseil, et que ce sera ensuite au tour des Américains. Dans son discours sur l'état de l'Union, j'ai eu l'impression que le président Obama voulait accoler une étiquette plus environnementaliste à son pays. Cela dit, que devrions-nous faire pour tenir compte des peuples autochtones et de tout ce dont j'ai parlé? Comment pouvons-nous vraiment mettre en oeuvre, dans le cadre du Conseil de l'Arctique, des initiatives qui paveront la voie, qui pourraient jouer un rôle décisif dans la façon dont nous allons traiter l'Arctique au cours de ce siècle?

**M. Greg Poelzer:** Il faut procéder en collaboration avec les habitants du Nord, et ils doivent pouvoir jouer un rôle dans le développement du Nord.

Permettez-moi de revenir à la députée précédente. Au chapitre de la capacité, tout, de l'obtention du diplôme d'études secondaires à la formation professionnelle, est essentiel, et il ne faut pas oublier l'université, bien entendu. Ces compétences et ces activités de recherche devraient être basées dans le Nord, dirigées par des gens du Nord, pour les gens du Nord, et convenir aux collectivités, aux économies, etc., du Nord. C'est là, et non dans le Sud, qu'il faut procéder aux principaux investissements. Je crois vraiment que c'est ce que le Canada doit faire. Nous n'en avons pas fait assez pendant la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, surtout par rapport à nos sept voisins circumpolaires. Je crois qu'il s'agit là d'une différence fondamentale que le Canada doit...

**L'hon. Mark Eyking:** À ce sujet, et comme vous venez de l'Ouest, vous savez comment les choses se sont passées. Nous avons simplement construit un chemin de fer à travers l'Ouest, sans grande considération pour les peuples autochtones. Qu'est-ce qui va nous empêcher de les mettre de côté?

**M. Greg Poelzer:** Il y a bien quelques facteurs. La capacité par exemple. Il y a la stratégie d'éducation des Inuits. On parle déjà de... Il y a quelques semaines, j'ai assisté à une conférence sur une stratégie d'éducation des Inuits présidée par Mary Simon. Pour les habitants du Nord, c'est le genre d'investissement non seulement en matière de développement des capacités, mais aussi de gouvernance. Voilà des outils qui permettront aux gens du Nord de bâtir leur propre avenir. Je crois que c'est la voie la plus importante.

Voici un exemple tiré du Nord d'une province. Il y a 20 ans, le Nord de la Colombie-Britannique avait le pire taux de participation

des dix provinces au niveau de l'enseignement postsecondaire. Lorsqu'on y a construit l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, 70 p. 100 de ses diplômés sont restés dans la région. Au lieu de cette suite ininterrompue de gens venant y passer de six mois à deux ans, ce sont des gens de la région qui y restent à long terme, et qui possèdent les capacités institutionnelles pour donner une orientation au Nord de la Colombie-Britannique. On le constate entre autres à l'évolution du corridor de transport.

C'est la même chose dans d'autres régions du Nord des provinces. Il faudrait en faire autant dans les territoires. Je crois...

● (1300)

**L'hon. Mark Eyking:** Je dois vous interrompre car j'aimerais que Geoff nous parle un peu de ce qui s'est produit en Russie lorsque les peuples autochtones ont été mis de côté. Les possibilités de la Russie en matière de pêcheries comptent parmi les meilleures du Nord, et ses peuples autochtones sont mis de côté. Quelles leçons peut-on en tirer?

**Le président:** Geoff, le temps est écoulé, mais je vous laisse donner une courte réponse.

**M. Geoff Green:** Je crois que nous pouvons en conclure que ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. La façon dont les Russes ont rejeté l'Association russe des populations autochtones du Nord n'est vraiment pas le meilleur moyen de traiter les peuples autochtones du Nord. Nous ne devrions probablement pas nous fier au modèle russe.

Pour répondre à votre autre question, je suis d'accord avec l'autre témoin. La participation des peuples et des organisations du Nord est essentielle. Ils ont une grande expérience. Ils vivent dans l'Arctique depuis des millénaires. Leur capacité est grande, mais il faut plus.

Sur le plan juridique, avec les traités, ils doivent être des partenaires égaux à la table.

Je crois que nous devrions toujours nous fier au bon sens. Nous pouvons apprendre beaucoup des développements passés ailleurs dans le monde, y compris dans l'Arctique. L'Arctique se développe depuis des décennies, mais la plupart des gens ont tendance à l'oublier. Il y a des mines, généralement très rentables.

Enfin — désolé, monsieur le président —, je dirais qu'il y a une grande expertise, y compris au sein du Conseil de l'Arctique. Le Groupe de travail sur le développement durable du Conseil de l'Arctique a fait de l'excellent travail, ce qui fait que nous ne partons pas de zéro.

**Le président:** Merci.

Merci à nos témoins, ainsi qu'à Greg Poelzer, au téléphone, de s'être joints à nous aujourd'hui.

**M. Greg Poelzer:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci à Geoff Green, et merci d'avoir enduré nos sonneries et nos votes. Nous avons dû écouter quelque peu cette séance, mais merci de vos témoignages.

Sur ce, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>